

# LA RÉVOLUTION SILENCIEUSE DU SECTEUR DU HANDICAP



## Quelles sont les enjeux des mutations des établissements et services médico-sociaux du handicap ?

*Les Echos Etudes ont publié en novembre dernier une étude sur les mutations du secteur du handicap. Celle-ci identifie les enjeux de la transformation en cours de l'offre et de son financement. Elle décrypte également les 4 leviers de la mutation du secteur. Elle présente enfin un panorama complet des modèles économiques à l'œuvre via 10 principaux gestionnaires du secteur (taille du réseau, organisation, stratégies de croissance...).*

### **Simplifier l'offre et son financement au service des personnes handicapées**

Afin de départir le système de sa rigidité et d'accélérer la politique de virage inclusif, les pouvoirs publics, à la faveur de différents plans et rapports, souhaitent mettre en place un accompagnement plus fluide des personnes handicapées. Cette prise en charge multiforme

ne doit ainsi plus être « établissement-centré » mais appréhendée dans une logique plus globale de parcours de la personne handicapée. L'objectif est de casser les barrières d'âge et les barrières entre les différents modes de prise en charge (internat, externat, domicile, milieu ordinaire...).

**Nouveau régime des autorisations, généralisation des CPOM, mise en œuvre des EPRD et réforme tarifaire** sont les 4 leviers de la transformation actuelle du secteur.

### **Le vaste chantier de réforme tarifaire se poursuit ...**

Les établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap sont financés sur la base de dotations de l'assurance maladie et des conseils départementaux négociées historiquement en

fonction des dépenses, sans corrélation directe avec les besoins des personnes accompagnées et les prestations effectuées.

La réforme de la tarification (SERAFIN-PH), initiée en janvier 2015, a ainsi pour objectif de mettre en place une nouvelle tarification à la ressource dans une logique d'équité, de promotion des parcours, de souplesse et plus globalement d'amélioration des modalités de leur accompagnement. Elle s'appuiera sur une étude nationale des coûts du handicap qui livrera ses résultats fin 2020-début 2021.

### **Une concentration inéluctable du secteur associatif**

Les difficultés économiques de certains établissements (40 % d'entre eux seraient dans l'incapacité de financer à la fois les amortissements et les intérêts de leurs emprunts selon la CNSA) conjuguées aux nécessaires adaptations de l'offre aux nouveaux besoins (jeunes adultes, handicapés vieillissants...) sont de nature à reconfigurer le secteur de la prise en charge du handicap. Ainsi, si certaines associations gestionnaires se regroupent pour mutualiser leurs forces, d'autres élargissent leur champ d'action en diversifiant les modes d'accueil.

Le CPOM, que tous les établissements devront signer d'ici fin 2021, est clairement un levier utilisé par les autorités de tarification est de contrôle pour restructurer le secteur.

**Ce changement en cours des règles du jeu pourrait, par ailleurs, être de nature à susciter l'intérêt des opérateurs privés pour le secteur du handicap...**

**700 000**

Nombre de personnes souffrant de troubles du spectre de l'autisme (TSA)

Source : INSERM, 2018

## SOMMAIRE DE L'ÉTUDE

### 01 Chiffres clés du réseau d'établissements et de services : la transformation progressive de l'offre

Panorama des catégories d'établissements et de services pour la prise en charge des personnes en situation de handicap

Le décret du 9 mai 2017 et la nouvelle nomenclature des établissements et des publics accompagnés utilisée à partir de 2018

Du rapport « 0 sans solution » de Denis Piveteau à la « Stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre 2017/2022 »

- > Quelles perspectives de transformation du secteur par les pouvoirs publics ?

Les plans Autisme, la Stratégie nationale pour l'Autisme au sein du plan pour les Troubles du Neuro-Développement (TND) : 700 000 personnes concernées

- > Quelles perspectives en termes de création de structures ?

### 02 Réglementation, tarification et financement du secteur : les leviers de la transformation

Le financement du handicap en France

Les acteurs du financement, les acteurs institutionnels

- > CNSA, ARS, départements, MDPH, CDAPH, MDA

Les aides et prestations pour les personnes handicapées

Les quatre leviers de la transformation du secteur

- > Le nouveau régime des autorisations
- > La généralisation des CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens)
- > La mise en œuvre de l'EPRD (état prévisionnel des recettes et des dépenses)
- > La réforme tarifaire SERAFIN-PH

Données économiques : comment se porte l'activité ?

- > Taux d'occupation, effectifs et taux d'encadrement, coût à la place pour les principales catégories d'établissements : MAS, FAM, IEM, ESAT, IME...

### 03 Structure concurrentielle et stratégies de croissance des opérateurs

Typologie des forces en présence

Les stratégies de croissance

- > Regroupements, élargissement des portefeuilles d'activités et diversification de l'offre

Quel avenir pour le secteur associatif ? Vers l'arrivée d'opérateurs privés ?

### 04 Analyse détaillée des principaux groupes présents en France en 2018

Exclusivité Les Echos : Cette partie présente une analyse du paysage concurrentiel du secteur à travers les monographies détaillées des acteurs majeurs du secteur : APAJH, APF, Croix Rouge Française, Fédération Les PEP, Fondation Partage et Vie, Groupe SOS, Groupe UGECAM, Mutualité Française, Nexem, UNAPEI.



#### Élodie BERVILY-ITASSE

Directrice du pôle sanitaire et médico social  
ebervily@lesechos.fr

"Depuis plus de 10 ans, je suis les évolutions du secteur sanitaire et médico-social à travers la réalisation de nombreuses études multiclients et ad'hoc, menées pour le compte d'industriels, d'opérateurs du secteur et des autorités de santé. Economiste et ingénieur de formation, je bénéficie d'une expertise solide dans l'analyse des modèles économiques et des résultats financiers des professionnels du secteur sanitaire et médico-social (EHPAD, cliniques, hôpitaux, laboratoires d'analyses médicales, cabinets dentaires, etc.)."

**VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ LE :**

**Service Client :** tél. 01 49 53 63 00 ou par mail : [etudes@lesechos.fr](mailto:etudes@lesechos.fr)

**Service Presse :** Charlotte SAIMAN tél. 01 87 39 76 35 ou par mail : [csaiman@lesechos.fr](mailto:csaiman@lesechos.fr)

La reproduction de tout ou partie de ce communiqué, sur quelque support que ce soit, est autorisée sous réserve de l'ajout de façon claire et lisible de la source « Les Echos Etudes ».

**Les Echos**ÉTUDES